

Janvier 2016 - N° 18

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous



Sécurité :

NOUS AGISSONS !

ÉTAT-CIVIL p.2

ÉDITO DU MAIRE p.3

ACTUALITÉ

Le Pôle sécurité, Police municipale et prévention p. 4-7

Elections régionales : résultats & vos élus héninois p. 8-9

Le Marché de Noël p. 10-11

Un mois de décembre à Hénin-Beaumont p. 12-13

Sainte-Barbe & Téléthon p. 14

Interview Laurent Brice p. 15

L'opposition à la haine d'Hénin-Beaumont p. 16

CULTURE ET PATRIMOINE

Actus de l'Escapade & coups de coeur p. 17

Vive bouchon ! p. 18

SPORT

Gala de boxe, course des familles & Open juniors fleuret d'escrime p. 19

Mobilisation en faveur des personnes handicapées p. 20

GR héninoise p. 21

JEUNESSE ET SCOLARITÉ

Patinoire de Noël pour les enfants, accueil de loisirs et CAJ 2016 & la ville recrute ... p. 22

SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS

Journée internationale du handicap & journée mondiale des lépreux p. 23

Le droit de vivre p. 24

Campagne de solidarité 2015 p. 25

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

Les travaux dans votre quartier & campagne d'élagage p. 26

Neige et verglas & aides énergie pour les particuliers p. 27

Nos agents ont du talent p. 28

VOS COMMERÇANTS

Au Ch'ti boucher p. 29

Mode & Shoes p. 30

INFOS PRATIQUES

Recensement de la population p. 31

Démarches simplifiées & bienvenue aux nouveaux arrivants ! p. 32

MOTS CROISÉS p. 33

TRIBUNES POLITIQUES p. 34

AGENDA p. 35

État-civil novembre-décembre



Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue

AIT ICHOU Aïden, BEUNAT Mathis, BEN KHALED Sabri, BENMOSTEFA Esmâ, BOUJILA Inaya, BOUHOUR Lana, BUTEZ Sacha, CAPE Baptiste, CATELAIN Shanna, CHUOP KUCINSKI Dara, DELATTRE Lucas, DESBUISSON Calvin, DHEDIN Gauthier, DUBOIS Chalynna, GOIA Arti, GUISGAND Ellie, HAGLE IANNONE Elio, HARDUIN Louna, HURET Théo, KERCHOUNI Abdelmalik, LEGAY Juliette, LIDI GALAND Lya, LIEB Naïm, LYAAZALE Wassim, MÜLLER Léanna, OUARAB Imane, SCHECK Stacy, THBAUT Diégo, THYSTERE Dani, WACQUIER Noah.



Ils se sont dit «Oui»

La municipalité leur présente ses félicitations

BRIOIS David et MARCHAND Amandine.



Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

BLOQUET Jules, CANAR (née BROUSSAT) Thérèse, CAUDRON Christophe, CLASADONTE (née FALINSKI) Danielle, CONDRACQ (née WAGREZ) Lucette, CONIEZ Patrick, CORMONT (née WIDORSKI) Simonne, DAMIENS (née KOLODZIEJCZAK) Sophie, DEFONTAINE (née BRUNELLE) Germaine, DELACROIX (née LAURENT) Josette, DELACROIX (née RATAJCZAK) Éliane, DELOFFRE (née GARDEZ) Moïsette, DERACHE Patrick, DESRUELLES Roger, DEVOSSEL Pierre, ENUDDE Henri, FERREIRA DA COSTA (née DUBIEL) Joséphine, FOUQUIER Pascal, GAJ Wladyslaw, GERMAIN Jean-Michel, GUILAIN (née DETÈVE) Mireille, HERMEZ (née LORTHIOIS) Gaëtane, KACZMAREK (née HERCOG) Michalina, KALARUS Richard, KOLODZIEJCZAK Joseph, KUKWISZ (née KANIASTY) Barbara, LACQUEMANT (née LECOMTE) Colette, LEJOLIVET Gérard, LESCHAEVE Lucien, MAKSYN Wanda, MALOTA (née PLONCZAK) Thérèse, MARIE (née LEFEBVRE) Nicole, MARTIN Louis, MÉEÛS Jean-Marie, PICHON (née DOMBROWSKI) Monique, PROROMANT René, RAPPASSE (née FRUTIER) Nicole, RIEM Xavier, ROMBAUT Philippe, BREBION (née HÉDON) Jeannine, SAGOT (née LAMIE) Raymonde, VASSEUR (née HURET) Jeanne, VERMEERSCHÉ Marcel, WANQUETIN Christian, YARD (née PALUSZAK) Bronislawa.

En 2016, toujours plus à votre service !

L'année écoulée aura été aigre-douce, avec un climat national particulièrement difficile. Résurgence du terrorisme islamiste, aggravation de la situation économique et sociale : 2015 aura incontestablement été une année charnière dans l'histoire de notre pays.

La vie municipale n'en a pas moins suivi son cours et loin des auto-satisfecits propres à ceux qui ont échoué, nous ne faisons que constater les effets de notre gestion. La vie des quartiers et du centre-ville s'est redynamisée grâce aux fêtes et manifestations auxquelles vous participez plus nombreux que jamais, et la propreté, la sécurité, ainsi que l'amélioration générale du cadre de vie sont un constat que vous faites sur le terrain chaque jour, de manière unanime.

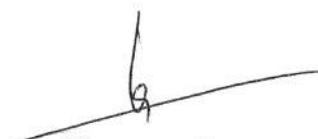
Alors que la presse quotidienne régionale est enfin sortie du bois en officialisant son militantisme politique et son parti pris, c'est à travers vos commentaires réguliers que nous savons que nous sommes sur la bonne voie.

Cela nous confirme la route à suivre en 2016 : être à votre service, encore plus à votre service, toujours plus à votre service. Avec mes adjoints et les services municipaux, nous travaillons déjà à de nouveaux projets pour transformer et améliorer votre quotidien. De nouveaux services à la population verront le jour dans les 12 mois à venir, et nous continuerons à donner à notre ville l'impulsion qui fait que, n'en déplaise aux aigris, Hénin-Beaumont est LA ville qui bouge.

Rien ne nous détournera de notre mission première, vous satisfaire et rendre votre quotidien plus agréable. En essayant de compenser localement le marasme national, faisons en sorte, ensemble, que le retour de notre ville vers son âge d'or ne soit entravé par aucun mauvais esprit.

Les vœux que je présenterai à l'ensemble de la population de notre ville le dernier dimanche du mois de janvier à 11 h constitueront pour moi l'occasion de détailler notre plan d'action pour 2016.

Une année que je vous souhaite belle, heureuse, et prospère dans tous les domaines !



**Votre maire,
Stevee Briois**

Inauguration du Marché de Noël
11 décembre 2015



LE PÔLE SÉCURITÉ, POLICE MUNICIPALE ET PRÉVENTION

Rassurer, protéger, prévenir les incidents et favoriser un climat de bien-être et de tranquillité publique : voilà toutes les facettes de l'action que mènent les policiers municipaux, rattachés à la direction du Pôle Sécurité, Police municipale et Prévention, sous l'autorité du maire.

Cette direction a pour vocation de mettre en œuvre la politique municipale en matière de prévention de la délinquance, de surveillance du bon ordre public, de la sûreté, de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publiques. Cette direction comprend, outre le service de la Police municipale, des agents de surveillance de la voie publique et des correspondants de nuit :

- les policiers municipaux assurent l'exécution des arrêtés de police du maire et constatent par procès-verbaux les contraventions auxdits arrêtés, ainsi qu'aux autres dispositions législatives et réglementaires ;
- les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) veillent au respect de la zone bleue et constatent les petites infractions au Code de la santé publique. Ils participent à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics ;
- les correspondants de nuit effectuent des patrouilles de prévention et relatent aux policiers toutes les anomalies qu'ils constatent.

Les effectifs de la Police municipale :



- 1 directeur du pôle Sécurité, Police municipale et Prévention ;



- 1 adjoint au Chef de service ;



- 1 maître-chien ;



- 10 agents de police municipale ;



- 13 agents de surveillance de la voie publique ;



- 3 correspondants de nuit.

A savoir

La Police municipale est un service qui a beaucoup évolué au cours des dernières années. Les policiers municipaux sont recrutés sur concours. Ils reçoivent une formation de 6 mois, portant sur tous les aspects de leur métier (droit public et pénal, techniques d'intervention, polices particulières). Agents de police judiciaire, ils sont assermentés devant le Préfet et devant le procureur de la République et soumis au respect d'un Code de déontologie spécifique : intégrité, impartialité, secret professionnel...



Quelles fonctions avez-vous exercées avant votre arrivée à la Mairie d'Hénin-Beaumont ?

Je suis arrivé à Hénin-Beaumont le 1er octobre 2014. Après une formation en Gendarmerie nationale en 1995, je passe les épreuves de gardien de Police municipale et de gardien de la paix en 1996. Reçu aux deux concours, je choisis la Police municipale et rejoins la Ville de Puteaux, dans les Hauts-de-Seine, et y suis ma formation initiale de policier, d'une durée de six mois.

Titularisé, j'effectue ensuite un stage de conducteur cynophile au sein du 132e bataillon cynophile de Suippes afin de m'orienter vers une unité spécialisée canine. En 1998, j'intègre la Police municipale de Rosny-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, au sein de laquelle j'exerce durant dix années différentes spécialités : brigade cycliste, brigade motorisée, maître-chien, Chef de brigade de nuit.

En 2008, je rejoins la commune de Noisy-le-Sec en qualité d'adjoint au Chef de Service, puis deviens en 2011 le directeur Sécurité et Prévention de la ville, avec pour mission d'installer une police municipale efficace en trois ans : mission que j'accomplis, avant de prendre mes fonctions à Hénin-Beaumont. Depuis septembre 2013, je suis également le secrétaire de l'Institut national de la police territoriale.

Le rétablissement de la sécurité est l'une des volontés fortes de la Municipalité : quelles ont été les premières mesures prises en ce sens ?

Vivre en toute tranquillité à Hénin-Beaumont est l'objectif voulu par tous ; c'est un droit fondamental qui permet à chacun d'avancer avec les autres. Même si la sécurité reste une compétence régalienne de l'Etat, la présence et l'efficacité de la Police municipale s'avèrent indispensables pour une ville comme la nôtre. Plus qu'un organe de sécurité et de service public, la Police municipale se révèle souvent être l'interlocuteur numéro un des habitants de la commune.

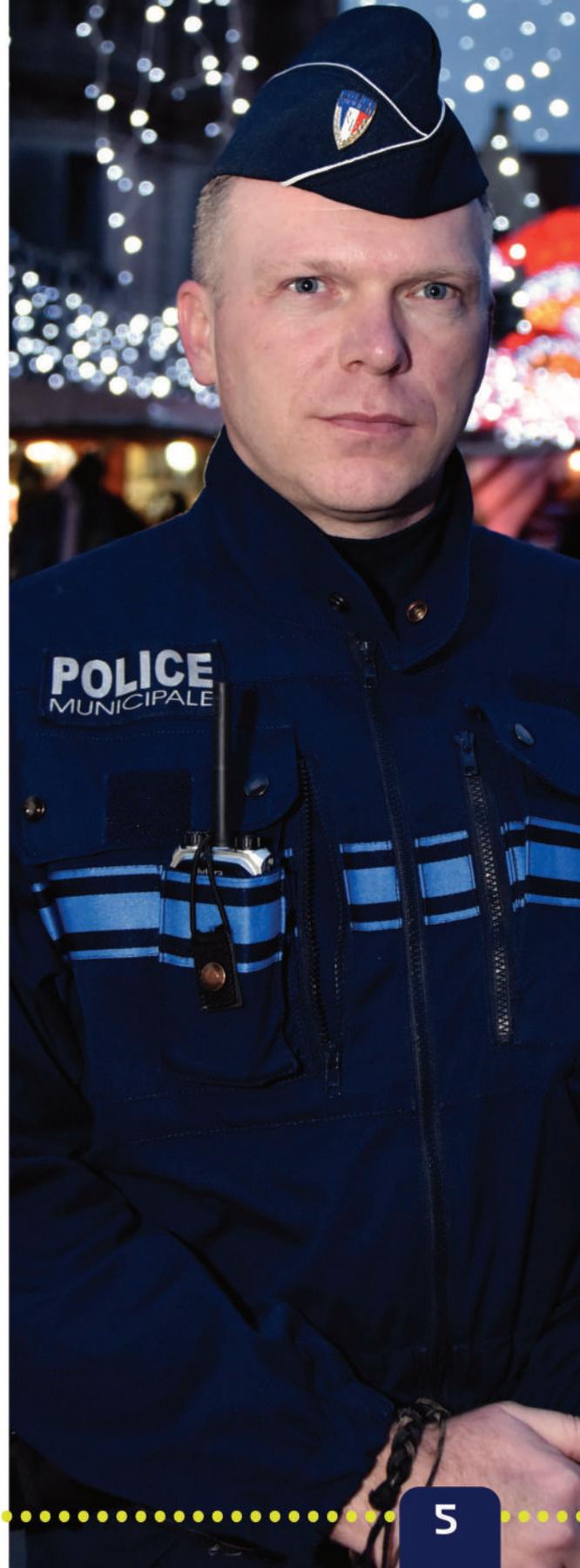
Après concertation avec l'ensemble des agents, nous avons redéfini les missions de la Police municipale afin de la rendre la plus opérationnelle possible. Nous avons également procédé au recrutement de policiers puis assis notre ancrage local en développant des liens étroits avec les administrés, les commerçants, les bailleurs sociaux, les transporteurs publics, l'Education nationale, les représentants de l'Etat et la Police nationale. Depuis le 1er octobre dernier, les policiers travaillent jour et nuit, toujours avec la volonté de redonner à la ville sa tranquillité. Je suis conscient qu'il va falloir du temps, mais se réapproprier l'ensemble du territoire est devenu une priorité essentielle.

Quels sont les objectifs de la Police municipale d'ici à la fin du présent mandat ?

La ligne directrice est de répondre à toutes les problématiques en s'imposant une obligation de résultat pour faire reculer le taux de délinquance de voie publique. Pour ce faire, nous renforçons la coopération entre les forces de police nationale et municipale avec, notamment, des réunions mensuelles en présence de M. le Maire, durant lesquelles nous échangeons sur les différentes questions de sécurité. D'ores et déjà, la délinquance est en diminution sur notre ville et des moyens humains et techniques vont permettre de conforter cette baisse : installation des services en centre-ville, renforcement des effectifs, création de la brigade cynophile, dotation des agents en armes à feu et déploiement de la vidéo-protection sur le territoire communal.

RENCONTRE AVEC ... CEDRIC RENAUT

DIRECTEUR DU PÔLE SÉCURITÉ, POLICE MUNICIPALE
ET PRÉVENTION



LE POLICE MUNICIPALE EN A

BRIGADE DE NUIT ET BRIGADE CANINE

Depuis le 1er octobre 2015, les horaires de la Police municipale ont changé : celle-ci est désormais susceptible d'intervenir 24 heures sur 24.

A la demande du maire Steeve Briois, cette nouvelle amplitude horaire a permis de créer une brigade de nuit spécifique, assistée d'une unité cynophile afin de répondre au mieux aux attentes des administrés.

Pour cette brigade canine, un policier municipal hautement qualifié et disposant de l'ensemble des formations nécessaires à l'exercice de ses fonctions a été recruté.

La brigade canine permet d'effectuer des patrouilles dans des endroits exposés aux actes de malveillance et de délinquance, d'assurer un sentiment de sécurité dans les zones à risque et d'effectuer des opérations courantes avec les forces de sécurité de l'Etat.



PRÉVENTION DANS LES ÉCOLES



2 agents de la police municipale sont moniteurs de prévention routière et interviennent dans les écoles afin de mener des actions de prévention à la demande des établissements scolaires.

Ils interviennent sur :

- le projet piéton destiné aux élèves de CP-CE1 ;
- le projet vélo pour les plus grands.

A chaque intervention, les agents sensibilisent les enfants aux panneaux les plus importants et au vocabulaire de la route.

Le tout a pour but d'apprendre aux enfants les dangers de la route et les moyens de se déplacer en toute sécurité.

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2015 :

2266

interventions et
rapports établis

CTION... ET EN CHIFFRES !

PERSPECTIVES 2016 :



Déménagement des locaux du pôle Sécurité, Police municipale et Prévention dans le secteur du centre-ville, avec la mise en place d'un point d'aide aux victimes ;



Développement du projet de vidéo-protection ;



Formation des agents au port et maniement des armes de catégorie B.



TÉMOIGNAGE

LA VICTIME D'UNE AGRESSION ÉCRIT À LA POLICE MUNICIPALE POUR LA REMERCIER

Victime il y a quelques mois d'un individu qui harcelait les commerçantes du centre-ville, Florence B. a écrit au Chef de la Police municipale afin de le remercier de son intervention, suivie de la condamnation en justice de l'auteur des faits :

« Je remercie Monsieur le Maire de la ville pour avoir pris cette affaire au sérieux. Je remercie la Police municipale, ainsi que Monsieur Didier D. [policier municipal], présent lors de ma confrontation. »

Un geste de reconnaissance simple et sincère, évidemment apprécié par les agents de la Police municipale dans son ensemble...

77

enlèvements de véhicules « épaves »

35

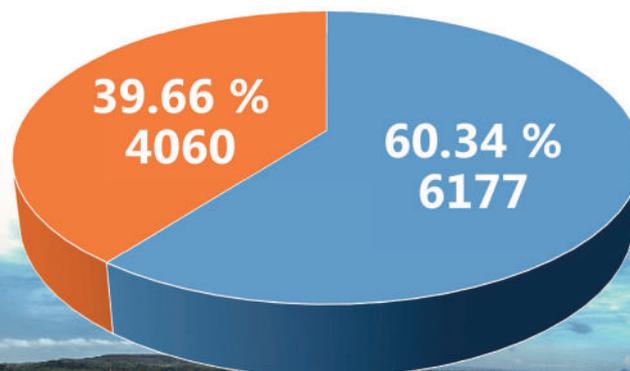
mises à disposition de personnes dans le cadre de flagrants délits

77

contrôles routiers

ÉLECTIONS RÉGIONALES : LES RÉSULTATS À HÉNIN-BEAUMONT

	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés	Marine Le Pen - Une région Fière et enracinée		Xavier Bertrand - Notre région au travail	
1- Salle des fêtes	739	371	11	9	351	206	58,69%	145	41,31%
2 - Salle Delmotte	862	532	27	11	494	332	67,21%	162	32,79%
3 - Ecole Fallières	1095	621	23	21	577	376	65,16%	201	34,84%
4 - CCAS	1055	534	12	10	512	259	50,59%	253	49,41%
5 - Lycée Senez	1526	970	31	21	918	521	56,75%	397	43,25%
6 - Salle Pantigny	1387	777	17	17	743	448	60,30%	295	39,70%
7 - Restaurant scolaire Darcy	1059	525	11	13	501	362	72,26%	139	27,74%
8 - Ecole Dubreucq	480	274	5	6	263	184	69,96%	79	30,04%
9 - Ponchelet	1083	621	28	8	585	364	62,22%	221	37,78%
10 - Ecole Bracke- Desrousseaux	831	468	13	11	444	240	54,05%	204	45,95%
11 - Salle Lalo	1452	992	22	30	940	587	62,45%	353	37,55%
12 - Ecole J.-J. Rousseau	1244	637	14	16	607	329	54,20%	278	45,80%
13 - Salle Jouhaux	1146	640	18	16	606	375	61,88%	231	38,12%
14 - Salle Pantigny	1199	742	38	16	688	413	60,03%	275	39,97%
15 - Restaurant scolaire Darcy	985	557	6	14	537	353	65,74%	184	34,26%
16 - Ecole O. Legrand	826	412	13	8	391	213	54,48%	178	45,52%
17 - Maison de quartier Thorez	871	520	22	10	488	284	58,20%	204	41,80%
18 - Ecole G.Mollet	1157	630	17	21	592	331	55,91%	261	44,09%
Total	18997	10823	328	258	10237	6177	60,34%	4060	39,66%



■ Marine Le Pen
■ Xavier Bertrand

NOUVELLE GRANDE RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE



VOS ÉLUS HÉNINOIS, POUR VOUS DÉFENDRE !

A l'issue des élections des 6 et 13 décembre, trois candidats d'Hénin-Beaumont ont été élus pour vous représenter au sein du Conseil régional de Nord – Pas-de-Calais – Picardie. Ils y défendront les habitants de notre ville et de notre territoire pendant six ans.

Bruno Bilde

Adjoint à la Mairie d'Hénin-Beaumont, délégué aux Affaires générales et juridiques, à la Communication et aux Relations publiques, il siège également à la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin.

Conseiller régional depuis 2010, ce juriste de formation veillera notamment au respect des procédures légales.

Laurent Brice

Premier adjoint de Steeve Briois, sa délégation comprend les Actions économiques et commerciales, le Sport et le Village de Beaumont. Conseiller communautaire, attaché au développement économique de la ville, il devrait apporter à la Région ses compétences dans ce domaine essentiel pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants.

Jean-Richard Sulzer

Professeur d'université, adjoint aux Finances, au Budget et à la Commande publique à la Ville d'Hénin-Beaumont, celui qui est par ailleurs conseiller à l'Agglomération siège au conseil régional depuis 2010. Riche d'une longue carrière dans les finances publiques, il apportera son expertise lors de l'étude du budget de la région et au cours des délibérations induisant des conséquences financières pour les contribuables locaux.

7000 personnes : la descente du Père Noël toujours plus populaire !



Le marché de Noël, dans la nouvelle forme qu'il connaît depuis deux éditions, rencontre un énorme succès populaire. Auprès des Héninois et des Beaumontois, certes, mais aussi d'habitants des villes avoisinantes. La qualité de l'évènement est d'ailleurs telle que des communes proches ont modifié leur propre formule pour la calquer sur celle d'Hénon-Beaumont !

Cette année, les milliers de visiteurs ont retrouvé la plupart des commerçants et artisans locaux présents lors de la dernière édition : satisfaits de la fréquentation de l'an dernier, ces derniers avaient en effet choisi de reconduire leur partenariat avec la Municipalité.

Si les arts de la table, la décoration et les cadeaux de Noël constituaient la motivation essentielle de la venue des parents, les enfants, eux, avaient pour priorité de s'amuser sur le parcours de chalets courant de la place Jean Jaurès à la place Carnot. Déjà en passe de devenir un incontournable, la patinoire a chaque jour attiré des centaines de jeunes – et de moins jeunes ! –, tandis que les plus petits avaient notamment à leur disposition les

circuits à dos de lutins ou de bonhommes de neige.

Côté animations, les ateliers maquillage et sculpture sur ballons des Arts team ont comme de coutume amusé de nombreux enfants, qui ont également pu apprécier quelques nouveautés : village des Schtroumpfs, bonhomme de neige arpentant les allées pour distribuer des friandises, père Noël géant devant l'église Saint-Martin...

Le clou des manifestations s'est quant à lui déroulé le 20 décembre : devant près de 7000 personnes, le Père Noël a en effet démontré qu'il conserve toute son énergie, en descendant de façon spectaculaire depuis le sommet de l'hôtel de ville – grâce à une impressionnante tyrolienne. Précédé de chansons interprétées par Princesse Charlotte, dont l'incontournable *Libérée, délivrée*, le spectacle était à la hauteur des attentes !

Le Marché de Noël reviendra en 2016 avec, n'en doutons pas, des nouveautés et les animations qui font son succès et sa renommée...



Un mois de décembre



Loto du Club Prévert



Journée Handisport



Bourse aux jouets Festicom
Noël à la MDQ Thorez



Marché de Noël du Droit de vivre
Spectacle de pirates à l'EFM



Revue à Hénin-Beaumont



Course des familles



Concert de la chorale Moniuszko



Noël à la Crèche municipale

Kinder + sport basket day par l'ESHB



Concert de Noël à l'EFM

Arbre de Noël de l'Etoile cycliste



Héning-Beaumont c'est vous !





SAINTE-BARBE DIGNEMENT HONORÉE



L'histoire de Sainte-Barbe, sainte patronne des mineurs et des pompiers, continue à passionner les amoureux de tradition locale, toutes générations confondues. Ce 4 décembre, le Centre Saint-Paul était ainsi comble pour la lecture et le chant de textes dédiés à la région, aux mineurs et aux valeurs de solidarité et de paix.

La procession qui a suivi dans le centre-ville a rassemblé plusieurs centaines de personnes, derrière la statue de Sainte-Barbe fraîchement restaurée. Parvenue devant l'hôtel de ville, l'assistance a eu le plaisir de contempler le lancement officiel des illuminations, dont celles qu'arborent aujourd'hui l'hôtel de ville et l'église Saint-Martin. Des saynètes jouées en l'honneur des pompiers dans les Salons d'honneur de la mairie ont clos cette belle édition d'une cérémonie dont chacun espère qu'elle sera longtemps reconduite.



SOLIDARITÉ EN HAUSSE POUR LE TÉLÉTHON !



Cette année encore, le 5 décembre, bien des actions ont été menées au profit du Téléthon. Porteur du projet pour la première fois, le CCAS, en partenariat avec les services municipaux et les associations, a récolté une somme plus importante encore qu'en 2014 !

Lavage de voitures, vente de boissons, crêpes et objets divers... Les associations se sont démenées pour la bonne cause ! On peut noter la réussite du ball-trap de l'association Hénin tir, auquel le public a répondu présent jusqu'à la fermeture du stand et le vif succès de la soirée dansante caritative organisée par la Ville.

La participation des Héninois et des Beaumontois, leur sens de la solidarité et le succès des animations ont d'ores et déjà permis de récolter 6 600 € : ce montant n'est pas définitif, car les derniers encaissements sont encore en cours. A titre indicatif, en 2014, une somme de 5 100 € avait été réunie en faveur du Téléthon.

La remise symbolique du chèque à l'AMF-Téléthon se fera le 14 janvier à l'hôtel de ville.



LAURENT BRICE : « DÉMONTRER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE »

1er adjoint au maire, délégué aux Actions économiques et commerciales, Laurent Brice s'est attelé dès sa nomination à réaliser l'un des engagements de campagne de Steve Briois : redonner vie au tissu commercial en centre-ville...

A votre arrivée au poste d'adjoint, quelles étaient vos priorités pour favoriser le développement du commerce en centre-ville ?

Dès l'entrée en fonctions de la nouvelle majorité municipale, nous avons souhaité recréer du lien entre les acteurs économiques et la Ville. Le commerce n'était pas valorisé mais délaissé. C'est pourtant au travers du commerce que les relations se nouent et qu'une dynamique s'affirme. Avec la Maison du commerce puis le Pôle entreprendre, nous avons peaufiné nos engagements pour finaliser le diagnostic et définir les orientations et actions destinées à favoriser le développement économique. Nos objectifs étaient de dynamiser le cœur de ville, d'accompagner les initiatives commerciales, de faciliter l'implantation de nouveaux artisans, commerçants ou entrepreneurs et d'attirer le public à l'occasion d'événements et de manifestations, pour lui faire (re)découvrir la richesse de notre commune.

Comment cela s'est-il concrètement traduit ?

Nous avons pris contact avec l'Union commerciale du cœur de ville, les responsables des commerçants non sédentaires, les exploitants de la zone Maison + et les représentants du club d'entreprises Deltavenir. Nous nous positionnons comme facilitateurs pour ces collectifs et les enseignes qu'ils représentent. En effet, il est primordial de participer à leurs travaux et de les associer aux projets municipaux, car le développement économique ne se construit pas derrière un bureau. Plusieurs actions concrètes ont ainsi été mises en place : petits-déjeuners d'entreprises, publicité commune avec les trois

unions commerciales sur le Marché de Noël (2400 tickets de manège offerts), accompagnement et renouvellement du conseil d'administration de l'association des commerçants non sédentaires, mise à disposition de locaux pour les réunions de l'Union commerciale.

Pouvez-vous nous présenter quelques actions phares déjà effectives ?

Le fonds de concours vitrines, créé en collaboration avec l'Union commerciale afin d'harmoniser les enseignes en respectant les exigences des bâtiments de France : la Municipalité aide au montage, au suivi des projets et accorde une subvention de 50 % - plafonnée à 3000 € - du coût des travaux ; une prime de 500 € est également attribuée pour les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La récente quinzaine commerciale : il s'agissait d'inciter à acheter auprès des commerçants indépendants du centre-ville, avec une tombola qui mettait en jeu 10.000 € de lots. Pour participer, il suffisait de cumuler 150 € d'achats, en une ou plusieurs fois, auprès des 100 commerçants partenaires.

Le dispositif de chèques-cadeaux multi-enseignes, auquel près de 100 commerçants seront affiliés : cela leur amènera une nouvelle clientèle et permettra aux clients de redécouvrir leurs commerçants de centre-ville et d'augmenter leur pouvoir d'achat. Ce système sera couplé aux nombreuses animations que la Municipalité a développées depuis deux ans : Salon du mariage, marché de Noël, Terroir en fête...

C'est un signal fort envoyé aux clients, aux commerçants en place et à ceux qui envisagent de s'installer à Hénin-Beaumont. En effet, l'accompagnement de futurs investisseurs permet de valoriser les actions menées, de démontrer l'attractivité de la commune et de disposer d'un cœur de ville attractif où il fait bon s'implanter...

L'opposition a décidément la haine d'Hénin-Beaumont

Un procès pour faire retirer la crèche de la Mairie !



Installée dans le cadre d'une reconstitution de la Cité Darcy, la crèche exposée au public dans le hall de l'hôtel de ville du 1er décembre au 4 janvier a attiré chaque jour de nombreux Héninois et Beaumontois, notamment des enfants, ravis de s'imprégner ainsi de l'esprit de Noël.

L'esprit de David Noël, lui, reste enfermé dans des réflexes sectaires. Quelques semaines après la communion nationale née en

réaction aux attentats du 13 novembre, l'ancien adjoint de Gérard Dalongeville a pris prétexte de laïcité pour demander à la justice de prononcer la suppression de la crèche ; quitte à ôter aux habitants de notre ville un plaisir simple, le rappel de traditions ancestrales qui font partie de la construction de notre identité, de notre pays et aujourd'hui dénuées de réelles connotations religieuses...

UN AMENDEMENT POUR SUPPRIMER LE BUDGET DU MARCHÉ DE NOËL

... Il est vrai que l'opposition a visiblement une dent contre tout ce qui touche à Noël puisque, lors du conseil municipal du 8 avril dernier, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, Sandrine Rogé et Marine Tondelier avaient déposé un amendement visant à supprimer le budget consacré aux festivités du Marché de Noël... qui a pourtant connu le succès que l'on sait ! Et c'est bien cela qui compte, face à une opposition plus que jamais stérile, revancharde et inutile.

ET UN DÉRAPAGE À PROPOS DU TÉLÉTHON



Même sur un sujet aussi consensuel que le soutien à la recherche médicale, incarné par le Téléthon, les membres de l'opposition ne peuvent retenir leur hargne.

Sur son profil Facebook, un élu d'opposition très proche d'Eugène Binaisse a dénigré les généreux Héninois et Beaumontois qui ont participé à un repas caritatif destiné à lever des fonds en faveur des malades.

Après les élus de la majorité, après les agents municipaux, l'opposition s'en prend donc maintenant aux myopathes !

Certes, personne ne saurait prêter attention à de telles affabulations mais il n'empêche : à ce stade de mauvaise foi, la haine d'Hénin-Beaumont et de ces habitants atteint des sommets !

L'octu de l'escapade

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7 € (adhérent)
 Pass 6 places « 6 pas plus loin » : 30 €
 Informations et réservations : 03 21 20 06 48
 accueil@escapadetheatre.fr
 Billetterie du mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30

La Goutte

Vendredi 15 janvier à 20 h – chanson française



Flamenco du port d'Amsterdam, tango des Flandres, quelque part entre la musique de chambre et le rock de garage, La Goutte marche hors des sentiers battus. « En s'énervant contre le monde à force de trop vouloir l'aimer », c'est une douce révolte, un grand parfum de liberté que la bande vous invite à partager. Les six musiciens nous livrent un son parfois plus électrique, où la batterie et les cuivres ont su trouver leur place sans dérober au groupe son identité première, résolument acoustique.

La Petite fille aux allumettes

Mercredi 20 janvier à 16 h – théâtre, à partir de 6 ans
 Tarifs : 8€ / 6€ - Pass 6 places pour 30 €



Combien d'enfants, à travers le monde, se sont-ils sentis perdus, désemparés, à la fin du conte d'Andersen ? Ah bon, elle meurt ? Franchement, était-il raisonnable de laisser à un adulte le soin de choisir la fin de l'histoire ? C'est la question que la compagnie Pan ! a choisi de poser à des groupes d'enfants de 6 à 13 ans, dont les voix si vivantes viennent soulever des forces de vie. Et le résultat, c'est Andersen – la fatalité en moins, les questions en plus. Rien n'est édulcoré du conte original car le XXIe siècle n'est pas moins dur que le XIXe siècle ; mais l'humour bouscule, la tendresse renverse.

Tom Novembre, Le récital

Samedi 30 janvier à 20 h – humour & chanson



Treize ans après sa dernière prestation solo, on retrouve avec plaisir sa chaleureuse et virtuose voix de baryton, son élégante prestance un rien vintage, son regard clair, son swing musical, son style décalé et farceur où se télescopent séquences burlesques et poésie ; avec un humour situé entre Jacques Tati et les Monty Pythons, Bourvil et Franck Sinatra.

Coup de coeur cinéma

Le Chant de la mer

DVD



Ben vit sur une petite île tout en haut d'un phare, avec son père, et sa petite sœur née le soir où sa mère a disparu. Pour les protéger des dangers de la mer, sa grand-mère décide de les emmener vivre en ville. C'est alors que Ben découvre que sa sœur est une fée de la mer et que son chant est capable de délivrer les êtres magiques ensorcelés par la sorcière aux hiboux.

Ce film d'animation qui évoque avec tendresse des sujets graves (deuil, manque...) est un bijou de poésie servi par un graphisme magnifique et une musique envoûtante interprétée par Nolwenn Leroy. Un chef d'œuvre à emprunter d'urgence à la Médiathèque !

Coup de coeur artistique

Nature morte (punaise...)

Arnaud Feret



Arnaud Feret réalise des mises en scène qu'il appelle « natures mortes », à partir d'objets du quotidien. Le papier utilisé directement dans l'appareil est développé juste après la prise de vue. La technique utilisée ici n'engendre que des originaux.

Coup de coeur musical

Frank Zappa



Né en 1940 à Baltimore, il fut à la fois guitariste de génie, auteur, compositeur, interprète, ingénieur du son, producteur, satiriste et réalisateur. Tout au long de sa vie, il s'efforça de construire un pont entre la musique dite « savante » du 20e siècle et le rock.

Le style Zappa se reconnaît ainsi dès les premières mesures. Après avoir enregistré plus de 60 albums et effectué de nombreuses tournées dans le monde avec parfois de gigantesques groupes de rock, il s'éteindra en 1993 à Los Angeles, non sans avoir, tout au long de sa vie, critiqué âprement la société de l'époque.



Vive Bouchon !

La Compagnie DeZastrenouvÔ-Théâtre présentera à l'Escapade, le samedi 23 janvier, une pièce de Jean Dell et Gérald Sibleyras, deux scénaristes qui ont une très sérieuse réputation au théâtre comme à la télévision : *Vive Bouchon !*

Bouchon est un petit village victime de la désertification rurale. Dépeuplé, il est menacé de disparition après la fermeture de l'usine de cache-pots.

Pourtant, Jacqueline, Maire, tient à bout de bras son village et use de tous les stratagèmes pour récolter des fonds sous forme de subventions européennes. Jamais à court d'inventions plus délirantes les unes que les autres, elle entraîne dans sa folie son frère Nicolas – 34 ans, élève de CM1 ! –, ainsi qu'Odette, la secrétaire de mairie. Les projets mirifiques (et les demandes de subvention à Bruxelles) se succèdent : création d'une bananeraie, raccordement de Bouchon à l'autoroute Mourmansk-Gibraltar par une bretelle spécifique, etc.

Mais, un jour, débarque Robert Flapi, contrôleur de la Commission européenne, qui vient demander des comptes à tout ce joli monde...

Comment finira cette folle aventure ? Jacqueline va-t-elle baisser les bras ou au contraire redoubler d'ardeur pour monter à l'assaut de la citadelle bruxelloise ? Ira-t-elle jusqu'à réclamer l'indépendance pour faire de Bouchon la 26e (ou 27e ? On ne sait plus !) nation européenne ?

Nous ne vous dévoilerons pas ici le dénouement imaginé par Jean Dell et Gérald Sibleyras, mais venez plutôt assister à ces grands moments de fous rires accompagnés d'une délicieuse satire de nos institutions.

Gratuit

Samedi 23 janvier à 20 h 30

L'Escapade, 263 rue de l'Abbaye

Réservation indispensable au 03 21 74 99 99

GALA DU BOXING CLUB HÉNINOIS : VAINQUEURS ET PUBLIC HEUREUX !



Le gala de boxe qui s'est déroulé le 28 novembre à l'EFM a vu les représentants héninois réaliser un carton plein dans les combats amateurs et professionnels qui figuraient au programme. Les spectateurs auront notamment apprécié le retour d'Hassan Azaouagh, logique vainqueur du Géorgien Soloninkini. Venu en guest-star, le tout frais champion du monde et qualifié olympique Mathieu Bauderlique a quant à lui enchaîné photos et autographes, au plus grand plaisir des fans du noble art. Félicitations aux amateurs Olivier Deroeux, Dylan Vico, Derieuw Oshin, Maximilien Pérouchet et Dylan Ocre, ainsi qu'aux professionnels Laetitia Chevalier, Hassan Azaouagh, Rachid Azaouagh et Laïd Daoudi – tous vainqueurs au cours de cette soirée parfaite !



La Course des familles vous a fait marcher !

1 kilomètre à pied... ça n'use pas, et ça permet de passer un bon moment !

Dans le cadre du Challenge des Pommiers, se tenait ce 6 décembre la première Course des familles. Le principe d'associer de façon ludique – les déguisements étaient les bienvenus ! – parents et enfants dans la pratique d'une activité sportive a attiré de nombreux participants. Récompenses pour tous, bonne humeur partagée : la recette a pris. A l'année prochaine !

OPEN JUNIORS FLEURET D'ESCRIME LES 23 ET 24 JANVIER

Etape du circuit national, l'Open juniors fleuret d'escrime réunit les meilleurs jeunes hommes et femmes de leur catégorie. Qualificatif pour les championnats de France et les compétitions internationales, le tournoi qui se déroulera à Hénin-Beaumont regroupera plus de 150 compétiteurs chez les hommes et plus de 100 chez les dames. Venez nombreux assister à leurs assauts !

Samedi 23 janvier (de 14 h à 18 h)
Dimanche 24 janvier (à partir de 8 h, finales à partir de 16 h)
Espace François Mitterrand





Mobilisation du Tennis club héninois et de la Municipalité en faveur des personnes handicapées

Dans le cadre de la Journée internationale du handicap, la Municipalité, le Service des sports et le Tennis club héninois, association porteuse du projet, ont permis à Laurent Brice, adjoint au Sport et à quelques 300 écoliers et collégiens de découvrir et de pratiquer le sport-handicap.

Cette mise en situation de handicap dans la pratique du sport leur aura permis de combattre certains préjugés et de leur faire prendre conscience des efforts fournis par les personnes handicapées pour parvenir à réaliser des exploits sportifs... mais aussi dans la vie quotidienne.

Une dizaine d'ateliers était proposés aux différents établissements scolaires de la ville. Les éducateurs sportifs ont encadré le tennis, le ping-pong, le cécifoot, l'escrime, les sports d'opposition et les activités mises en place avec le Comité départemental handisport.

L'occasion pour Steeve Briois, maire de la ville, de récompenser et mettre à l'honneur deux sportifs héninois en cette journée du handicap : Léo Collet, champion de France de VTT en sport adapté (présenté dans *Hénin-Beaumont c'est vous !* n°16) et Aurélien Montois, non-voyant, champion de France handisport de tir à l'arc (que nous ne manquerons pas de vous présenter prochainement).

Le pilote de cette journée, Didier Prestaut, éducateur sportif et membre du Tennis club héninois, a été nommé référent Sport handicap au Service des sports l'année dernière.

Didier est à l'écoute des personnes handicapées, jeunes ou adultes, souhaitant pratiquer une discipline sportive. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à le contacter.

Service des sports : 03 21 08 60 40
didier.prestaut@mairie-heninbeaumont.fr



Nouveau terrain multisports à Kennedy

Foot, handball, basket, volley... Le nouveau terrain multisports du quartier Kennedy a ouvert ses grilles le 14 décembre, après plusieurs semaines de travaux. Un outil dont la Municipalité souhaite que les habitants se l'approprient, ce que tous les participants à la réunion publique organisée sur le sujet ont confirmé. Les jeunes sportifs de Kennedy ont reçu là, avec un peu d'avance, un joli cadeau de Noël. Il reviendra à chacun d'entre eux, ainsi qu'aux parents, d'en prendre autant de soin que possible, afin que l'installation perdure et conserve ainsi sa fonction de lieu de pratique sportive, certes, mais aussi d'échange et de rencontre.

LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE, ALLIANCE DE SOUPLESSE ET D'EXPRESSION GESTUELLE



Après avoir quitté la fabrique à championnes de gymnastique en 2006 (les objectifs demandés étaient trop importants), Céline Lallart et quelques autres membres ont décidé de créer leur association sportive en 2007, car la pratique de la gymnastique rythmique leur manquait. A la GR héninoise, on prône le plaisir : « Une autre idée du sport et du sport pour tous », tel est le credo du club, affilié à l'UFOLEP.

Fort de 113 membres actuellement – un nombre qui ne cesse de croître d'année en année –, le club jouit d'une bonne réputation, y compris auprès des communes voisines qui n'hésitent pas à conseiller la GR héninoise. Les entraîneuses diplômées et expérimentées savent transmettre leur passion et s'investissent avec les bénévoles pour apporter de bons moments aux adhérents : fête de Noël, fête de fin d'année, mini-tournois... Preuve du sérieux du club, six gymnastes qui sont inscrites depuis la création de l'association sont en formation d'entraîneuses et de juges.

Création et épanouissement de soi

Mélange entre la danse et la gymnastique, cette discipline se pratique à l'aide d'engins d'adresse (ruban, ballon, cerceau, massues et corde) avec lesquels il faut évoluer à travers un enchaînement musical sur un praticable. Ce sport permet de développer la confiance en soi, l'esprit d'équipe, la coordination et la motricité ; ce, quel que soit l'âge du pratiquant.

Bien qu'essentiellement féminin, ce sport attire néanmoins quelques garçons qui se révèlent très doués. Il y a notamment Antoine, 17 ans, qui va participer dans les semaines à venir à différentes compétitions officielles. On peut également noter les bons résultats du club, puisque Lison Gauthey s'est qualifiée pour le championnat national UFOLEP qui se déroulera les 16 et 17 janvier à Montpellier.

Si vous souhaitez découvrir ou pratiquer ce sport, les enfants dès 5 ans sont acceptés et il n'y a pas de limite d'âge. De plus, le club prête le matériel.

Entraînements :

Mardi de 18 h 30 à 20 h à la salle Pantigny

Mercredi de 16 h 30 à 18 h à la salle Tételin de l'EFM

Samedi de 10 h à 12 h 30 à la salle Birembaut et de 14 h à 17 h 30 à la salle Tételin de l'EFM

Contacts et infos :

www.grheninoise.fr

Céline Lallart 06 22 16 63 66

lagrheninoise@hotmail.fr



PATINOIRE DE NOËL, LA NOUVELLE AIRE DE JEUX DES ENFANTS !

Grâce à la patinoire du Marché de Noël, les enfants des écoles élémentaires de la ville, ceux fréquentant les centres du mercredi et les jeunes pratiquants des clubs sportifs ont eu cette année la chance de pouvoir s'initier gratuitement et de manière ludique aux joies du patinage, durant des créneaux horaires qui leur étaient réservés ; en toute sécurité, encadrés par leurs professeurs et des professionnels. Tous ont évidemment apprécié ces sorties et nombre d'entre eux vont d'ailleurs fréquenter à nouveau la patinoire pendant les vacances scolaires de Noël.



ACCUEIL DE LOISIRS ET CAJ 2016 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Les Accueils de loisirs de l'hiver 2016 se dérouleront du lundi 8 février au vendredi 19 février 2016.

Dates d'inscription :

- accueils de loisirs : du lundi 11 janvier au vendredi 22 janvier 2016 de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (dans la limite des places disponibles) ;
- CAJ : renseignements au 03 21 76 99 86

Renseignements et inscriptions :

- Caisse des Ecoles, 39 rue Elie Gruyelle, Espace Lumière, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Mairie annexe de Beaumont, Rue Saint-Martin, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La Ville recrute... des animateurs pour les centres de loisirs et le CAJ

Les dossiers de candidature aux postes d'animateur / animatrice dans les clubs-vacances d'hiver et de printemps 2016 sont disponibles à l'accueil de la Caisse des écoles, 39 rue Elie Gruyelle, et téléchargeables sur le site de la Ville.

Il en est de même pour les dossiers de candidature d'animateurs et animatrices dans les centres de loisirs et au Centre d'animation jeunesse de l'été 2016.

Les personnes envisageant une formation BAFA peuvent dès à présent remplir un dossier de candidature en prévision de leur futur statut d'animateur stagiaire.



JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP : UN MOMENT RICHE EN ÉMOTIONS

Le jeudi 3 décembre dernier a eu lieu la journée internationale en faveur des personnes porteuses de handicap.

Une grande collecte de bouchons en plastique s'était déroulée au CCAS, le mois précédent, et vous aviez été nombreux à nous rendre visite pour apporter votre contribution.

Grâce à vous, ce sont environ 100 kg de plastique qui ont été récoltés et ont pu être remis, par les élus, à l'association « Rayon de Soleil Handicap ».

Son Président, Monsieur José Verez, était visiblement ému de ce geste qui permettra d'acquérir du matériel améliorant le quotidien de ces personnes.

Et parce qu'à Hénin-Beaumont ces valeurs de sensibilisation et de solidarité guident nos actions tout au long de l'année, le Centre communal d'action sociale mettra à disposition du public des outils de collecte permanents^(*), afin que chacun puisse poursuivre en 2016 son engagement pour cette cause.

(*) Les lieux de collecte seront communiqués ultérieurement dans le magazine municipal.

VIVRE APRÈS LA LÈPRE. DIGNE.



IL Y A DE L'ESPOIR
DANS VOS DON

www.ordredemaltefrance.org

29, 30 & 31 JANVIER 2016
JOURNÉE MONDIALE
DES LÉPREUX



ORDRE DE MALTE
FRANCE

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - PHOTO : MAURO PINTO - ANAKA

Oui, je souhaite soutenir les actions de l'Ordre de Malte

je fais un don de :

20 € 30 € 50 €

Autre :..... €

par chèque à l'ordre de « Ordre de Malte France »

M. M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

**Coupon à retourner accompagné de votre don à :
Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9**

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre don jusqu'à 529 € et 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable

LE DROIT DE VIVRE, UNE ASSOCIATION SOLIDAIRE !

En créant l'association « Le Droit de vivre » en 2004, Ahmed Wahid souhaitait « redonner une dignité aux personnes en difficulté », en les aidant dans leurs démarches. Pour celles qui le souhaitent, Ahmed se déplace à leur domicile afin de les aider à y voir plus clair dans les documents administratifs. Il se met en relation avec les différents organismes, aide à la rédaction de courriers, explique les dossiers au téléphone... Cette fibre sociale, il la met « au service des gens en détresse ».

De l'entraide, mais aussi des actions de loisirs

Grâce au soutien de la Municipalité, les événements organisés par l'association se poursuivent à un rythme régulier. En juillet dernier, s'est ainsi tenu le premier marché aux puces de la place Wagon et ses alentours. De nombreux exposants et visiteurs avaient répondu présents, à tel point qu'Ahmed a déjà réservé des places pour la prochaine édition.

Le Droit de vivre a organisé les 13 et 14 décembre un marché de Noël des associations : Body Dance, les Ch'tis seniors, les Gladiators62... ont animé la salle Jean Moulin. Deux jeunes Héninois ont également été mis en valeur à travers la web-radio qu'ils animent (www.maxifrequence-webradio.com).

Bien qu'il ait en tête encore de nombreuses idées, Ahmed souhaite dans un premier temps pérenniser les manifestations existantes : au vu de son investissement au service des autres, nul doute qu'il y parviendra !

Contact :
06 03 42 39 57
man62@live.fr



Campagne de Solidarité 2015 : un rendez-vous essentiel !



En cette fin 2015, vous avez été encore plus nombreux à bénéficier du dispositif solidaire proposé, chaque année au moment de Noël, par la Commune et le Centre communal d'action sociale, puisque pas moins de 405 familles et 663 seniors ont été concernés par les différentes actions menées.

Au programme : sorties Speedpark, Kidzy, distribution de tickets de cinéma, jouets et chocolats pour les enfants, paniers garnis, colis, animation dansante, collations, brioches et bulles pour les plus grands !

Ces beaux moments d'échange ont été l'occasion, pour les élus et les agents, à l'approche des fêtes, de vous rencontrer, de discuter et de partager avec vous convivialité, joie et rires : parce qu'à Héning-Beaumont, la solidarité se conçoit à vos côtés !



Les interventions listées ci-dessous concernent uniquement les deux premières semaines du mois de janvier ; celles portant sur les deux dernières semaines du mois seront communiquées sur la page Facebook de la ville.

Les dates données sont indicatives et peuvent varier en fonction des aléas climatiques.

- **Ensemble de la commune** : réparation de nids-de-poule (entre le 4 et le 8 janvier), interventions sur les panneaux de police (entre le 11 et le 15 janvier).
- **Angle des rues Camille Desmoulins et Robert Aylé** : pose de mobilier urbain (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Bd Jacques Piette** : pose de potelets à l'angle de la piste cyclable et au chemin piéton (entre le 4 et le 8 janvier).
- **22 bd Albert Schweitzer** : remise en état d'un panneau de police (entre le 4 et le 8 janvier).
- **1560 chemin de Jérusalem** : pose de schiste (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Coron Crépin** : pose de mobilier urbain (entre le 4 et le 8 janvier).
- **16 impasse Mascllet** : remplacement de caniveaux (entre le 4 et le 8 janvier).
- **288 et 299 rue Pierre Brossolette** : remplacement de gargouilles (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Rue Jean de La Bruyère** : pose d'un coussin berlinois (entre le 11 et le 15 janvier).
- **Rue Joseph Fontaine** : pose de panneaux de police (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Rue Jean de La Fontaine** : remise en état de potelets en bois (entre le 4 et le 8 janvier).
- **125 rue Léon Gambetta** : remplacement d'une gargouille (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Rue des Glycines** : installation de barrières au niveau de l'école, de bandes podotactiles et de plaques de rue (entre le 11 et le 15 janvier).
- **Rue Elie Gruyelle** : dépose de la corbeille de rue à hauteur de la crèche (entre le 4 et le 8 janvier).
- **27 rue d'Harnes** : remplacement d'une gargouille (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Rue Victor Hugo** : pose d'une corbeille de rue au niveau de l'arrêt de bus (entre le 4 et le 8 janvier).
- **278 rue du Jeu de balle** : remplacement d'une gargouille (entre le 4 et le 8 janvier).
- **59 et 73 rue Alphonse de Lamartine** : remplacement de gargouilles (entre le 4 et le 8 janvier).
- **103, 110, 123 et 137 rue Arthur Lamendin** : remplacement de gargouilles (entre le 4 et le 8 janvier).
- **79 et 117 rue Mascllet** : remplacement de gargouilles (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Rue Louis Pasteur** : dépose et repose d'une corbeille de rue (entre le 4 et le 8 janvier).
- **76, 108, 185 et 212 rue Uriane Sorriaux** : remplacement de gargouilles (entre le 4 et le 8 janvier).
- **Square du bd Jacques Piette** : pose d'une corbeille de rue (entre le 4 et le 8 janvier).

En 2016, suite et fin de la campagne d'élagage

Débutée en octobre dernier, la campagne d'élagage des arbres bat son plein. Dotés d'une nouvelle nacelle élévatrice montée sur engin chenillé, les agents municipaux, formés aux techniques d'élagage, peuvent dorénavant intervenir plus efficacement dans des zones jusqu'à présent difficiles d'accès. Le service Espace verts est secondé dans ces travaux par une entreprise dont les salariés sont habilités à travailler à proximité des réseaux aériens d'ERDF.

L'importance du patrimoine arboré de la ville a pour conséquence des délais d'intervention qui peuvent paraître longs : la récente création d'équipes d'élagage au sein des services techniques permettra dorénavant d'assurer un entretien plus régulier des arbres.

Il est important de signaler que ces travaux ne sont réalisés que sur le domaine public. Les arbres, arbustes ou haies implantés dans les propriétés appartenant aux bailleurs de logements sociaux font en effet l'objet

d'une programmation propre de la part de ces organismes.

Le calendrier de la fin de campagne 2015-2016 :

- janvier : parking Ampère ;
- février : Ecole de musique, Square place Wagon et Place Jean Jaurès ;
- mars : cimetière paysager, Ecole Fallières, Bd du Général de Gaulle, chemin du Cavalier ;
- avril : rond-point Darchicourt.

L'entreprise partenaire interviendra quant à elle dans le courant du 1er trimestre 2016 dans les secteurs suivants : rues Léon Blum, Hector Berlioz et Octave Legrand, square Occre, parc de la Peupleraie et avenue Willy Brandt.

Ces périodes d'intervention sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques. La campagne suivante débutera en octobre 2016 pour se terminer en avril 2017.

NEIGE ET VERGLAS : LES SERVICES TECHNIQUES SONT PRÊTS !

Même si les températures sont particulièrement clémentes depuis le mois de novembre dernier, les Services techniques de la Ville préparent leurs équipements afin de faire face, le cas échéant, aux rigueurs de l'hiver avec ses périodes de neige et de verglas.

Un plan de viabilité hivernal a été préparé afin de maintenir en état de circulation un certain nombre de voies et espaces publics. Ce plan, prévu pour être mis en œuvre à partir du mois de novembre, n'a pas encore été déclenché, compte-tenu des conditions climatiques.

Il repose sur l'utilisation de deux véhicules poids-lourds équipés d'un dispositif de salage, mais également sur des moyens humains qui seront mobilisés, notamment, pour le traitement des bâtiments communaux, écoles et équipements sportifs compris, ainsi que pour le dégagement des voies piétonnes.

L'intervention des véhicules de salage pourra être assurée, si nécessaire, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 grâce à des équipes d'astreintes.

Par ailleurs, en cas de forte précipitation neigeuse, les effectifs initialement prévus pourront être renforcés par

des agents issus d'autres services des ateliers municipaux (services Espaces verts et Propreté urbaine).

En ce qui concerne les voies de circulation, seront traitées en priorité 1 les axes d'entrée et de sortie de ville, les voies transversales, ainsi que les itinéraires des transports en commun. Une attention particulière sera accordée aux zones présentant des risques particuliers (voies de circulation en pente, ronds-points). D'autres voies secondaires seront ensuite traitées en priorité 2.

Malgré les moyens humains et matériels disponibles, il n'est pas envisageable d'intervenir sur l'ensemble des voies et espaces publics de la ville. Néanmoins, le plan de salage a été déterminé de manière à ce qu'un usager puisse directement, de son domicile, accéder à une voie qui aura été traitée. Il est bien entendu recommandé d'adapter sa conduite aux conditions d'adhérence du véhicule.

Enfin, s'agissant de l'entretien des trottoirs, la participation de chacun est requise, face à son domicile, afin de contribuer à la bonne circulation des piétons.

Aides énergie pour les particuliers

Vous projetez de réaliser des travaux ? La communauté d'agglomération peut vous accorder une aide financière à hauteur de 500 € pour le développement des énergies renouvelables et de 1000 € ou 2500 € pour l'amélioration de la performance énergétique du bâti. Ces aides communautaires sont cumulables avec d'autres dispositifs financiers.

Les projets concernent les immeubles à usage d'habitation neufs ou anciens déclarés « résidence principale ». Les bénéficiaires sont des propriétaires occupants.

Les demandes d'aide sont à effectuer avant les travaux, sous respect des conditions mentionnées dans le dossier disponible en téléchargement sur <http://www.agglo-henincarvin.fr/>, rubriques « Vie quotidienne » puis « Espace info énergie ».

Aides aux énergies renouvelables pour :

- chauffe-eau solaire individuel,
- système solaire combiné,
- générateur photovoltaïque,
- chaudière bois,
- pompe à chaleur géothermique.

Aides à l'amélioration de la performance énergétique du bâti : réalisation de 25 % d'économie d'énergie par rapport à l'état initial du logement.

Espace info énergie, Eric Druot

Tél : 03 21 79 72 29

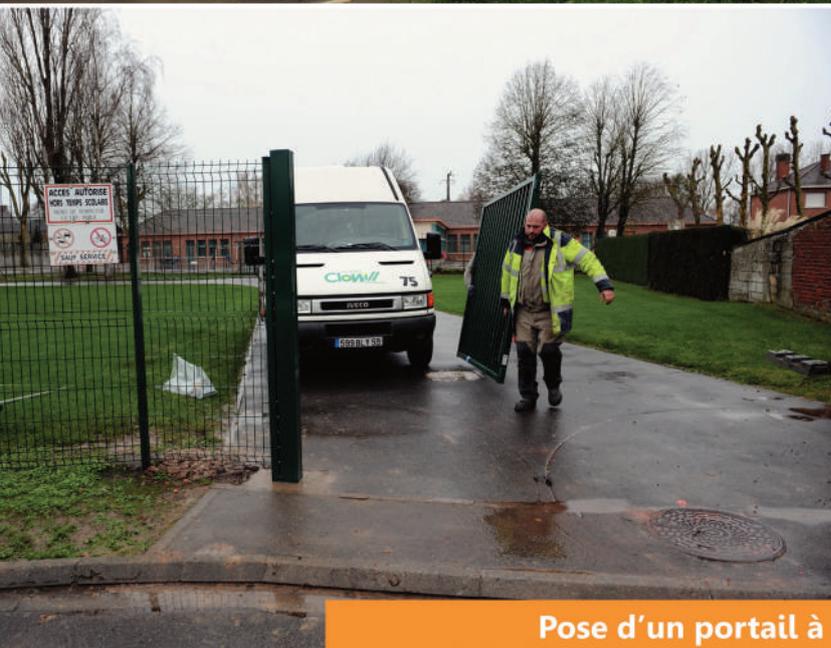
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30,
1573 bd des frères Leterme à Hénin-Beaumont (Aquaterra)



Nos agents ont du talent !



Pose des premiers chalets
des futurs jardins familiaux



Pose d'un portail à l'école Léon Blum
Réfection de l'enrobé rue des Glycines



Au Ch'ti Boucher

Boucherie



Il y a quelques années, trônait à la place du Ch'ti Boucher la boucherie Boudaillier, que de nombreux Héninois ont connue : ils se souviennent encore de la qualité de la viande. Mickaël Legendre, avec ses 22 ans d'expérience, peut se vanter d'y avoir travaillé.

C'est notamment la raison pour laquelle Mickaël souhaitait y monter son affaire. La seconde raison : il est né et a grandi à Hénin-Beaumont ; cela lui semblait donc naturel d'installer son activité de boucher-charcutier-traiteur dans cette ville qu'il apprécie.

La passion du métier lui est venue lorsque, jeune, il a commencé son apprentissage chez un boucher polonais – il en a d'ailleurs gardé quelques recettes de charcuterie dont les gens du Nord sont friands. Mickaël a travaillé fort pour en arriver là. Dur au labeur, il ne refuse pas la vente et est toujours de bon conseil : « c'est mon métier ! ». Il honore, avec son employée à mi-temps, toutes les commandes passées au maximum 48 heures à l'avance.

Ouvert au mois de septembre, Au Ch'ti Boucher compte déjà quelques clients fidèles... et pour cause ! On ne trouve dans son établissement que des viandes françaises et, dans la mesure du possible, elles sont de provenance régionale : un atout en cette période de scandales alimentaires. Mickaël possède par ailleurs un fumoir dans son magasin, ce qui lui permet de confectionner de nombreuses charcuteries, comme les merguez fumées, sa petite nouveauté !

Nous ne sommes qu'en hiver mais, dès que les beaux jours reviendront et que les barbecues feront sentir leurs appétissantes odeurs, il proposera un large choix de produits de saucisserie de différentes saveurs.

Retrouvez toutes les promotions du magasin sur sa page Facebook « Au Ch'ti Boucher ».



Au Ch'ti Boucher

1 rue Pasteur

03 21 43 17 43

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 15

et de 15 h à 19 h 30

Le dimanche de 9 h à 12 h 30

Mode & Shoes

Vêtements et chaussures

Envie de vêtements tendance, à prix sympas ? Il faut vous rendre dans la boutique Mode & Shoes ! Vous y trouverez forcément un article qui vous plaira et qui ne plombera pas votre budget. Des pièces davantage destinées aux jeunes et jeunes adultes, qui surfent sur la mode actuelle.

Olivier Guilbert avait en tête l'idée d'ouvrir une boutique de prêt-à-porter depuis un moment. Soutenu par sa compagne, le souhait du jeune papa s'est concrétisé il y a quelques semaines à peine.

Le jeune homme, qui a grandi à Hénin-Beaumont, est de cette génération qui attache une certaine importance au look. Cet intérêt pour la mode se traduit dans son magasin par un savant mélange de pièces stylées et de basiques incontournables d'une garde-robe.

Pour vous messieurs, des pulls à capuche habillés qui peuvent être portés sous une veste de costume ; des « joogjeans » pour être à l'aise comme en jogging, tout en conservant l'aspect et la couleur du denim, un compromis idéal ! Pour les femmes, il existe un large choix de tuniques, blouses et doudounes courtes.

Le réassort est régulier, toujours de nouvelles choses. Olivier est à l'écoute des clients et prend le temps de voir ce qui leur plaît pour leur proposer rapidement... Et n'oubliez pas, les soldes commencent bientôt !

Retrouvez un aperçu des pièces du magasin et toutes les promotions sur la page Facebook de la boutique « Mode&Shoes ».



Mode & Shoes

68 rue Jules Guesde

06 18 33 74 52

modeshoes@outlook.fr

Du mardi au samedi de 10 h à 12 h

et de 14 h à 19 h

MODE & SHOES

PRÊT À PORTER HOMME ET FEMME



Mode&Shoes

Tél: 06 18 33 74 52

Email: modeshoes@outlook.fr



10 12 LOGEMENTS SERONT RECENSÉS SUR NOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER 2016

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile, sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Si vous faites partie des personnes recensées cette année, un des cinq agents recenseurs recrutés par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

• **Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».** Utilisez votre code d'accès

et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous ne pouvez pas répondre en ligne**, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Pour plus d'informations, contactez la coordonnatrice du recensement en mairie :
Lydie Lavarde - 03 21 74 87 40 / 06 19 79 79 62**

VILLE
d'HÉNIN-BEAUMONT

PAS-DE-CALAIS



DÉMARCHES SIMPLIFIÉES POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS

Les agents du service Cartes nationales d'identité et passeports vous accueillent désormais à l'Hôtel de Ville : vous pouvez vous adresser directement à l'accueil général de la mairie (entrée administrative de l'hôtel de ville) pour tout ce qui concerne l'état-civil (cartes nationales d'identité, passeports, demandes d'actes, mariages, baptêmes civils, noces d'or et de diamant, décès, reconnaissances, légalisations de signature, livrets de famille...) mais également pour tout ce qui concerne les élections, ouvertures de buvette, licences, etc.

Coordonnées :

Accueil du public : 03 21 74 87 00.

Etat-civil : 03 21 74 99 80 ou 03 21 74 87 82 (naissances, reconnaissances, changements de nom, mariages, baptêmes civils et noces d'or et de diamant).

Décès : 03 21 74 99 85 (pour les décès enregistrés à

Hénin-Beaumont, transcriptions de décès, certificats d'hérédité).

Demandes d'actes : 03 21 74 87 20 (extraits de naissance, de mariage, de décès).

Elections : 03 21 74 87 24 ou 03 21 74 99 81 (inscriptions et radiations sur les listes électorales et recensement militaire).

Affaires générales : 03 21 74 87 22 (livrets de famille, ouvertures de buvette pour les associations, mutations et translations de licences, débits de boissons et restaurants).

Cartes nationales d'identité et passeports : 03 21 74 99 96

La liste des pièces à fournir pour les demandes de cartes nationales d'identité et les passeports est disponible sur le site de la ville : www.henin-beaumont.fr

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous avez emménagé à Hénin-Beaumont en 2015, vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratif, éducatif, culturel, social, sportif...

La Municipalité est désireuse de vous accueillir à l'occasion d'une soirée conviviale le **26 février 2016**, dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Pour participer, rien de plus simple, faites-vous connaître au 03 21 74 87 27 ou en renvoyant le coupon-réponse ci-joint au Service des Relations publiques, 174 rue Pasteur, pour le **12 février au plus tard**.

Mme / M. : Prénom :

Adresse :

N° téléphone : / Courriel :

Date d'arrivée à Hénin-Beaumont :

Participera à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Nombre de personnes :

La Municipalité vous souhaite une excellente année

A B C D E F G H I J K L

1						L	A						
2													
3	M	U	N	I	C	I	P	A	L	I	T	E	
4													
5	V	O	U	S	S	O	U	H	A	I	T	E	
6													
7					U	N	E						
8													
9		E	X	C	E	L	L	E	N	T	E		
10													
11				A	N	N	E	E					
12													

HORIZONTALEMENT :

1- Il y en a beaucoup qui restent communes en France -2- Le matin - Bête de sommes - Préfixe -3- 4- Culottés - Qui n'est pas un violent -5-6- Souhaité bon par la municipalité - Deux points aux cartes - Autorise une certaine largeur - Tombe du ciel -7- Trois lettres qui se suivent - Occasionne donc une nuit blanche -8- Station climatique de la Haute-Savoie - Long métrage - C'est très personnel -9-10- Un soutien de poids - Portes plumes -11- Un certain savoir - Suffixe -12- Travailles avec ses fils - Des caractères d'un autre temps -

VERTICALEMENT :

A- Bouilloires à thé - Un point de côté -B- Jouons - Une protection rapprochée -C- Trois retirées de neuf - Mit à l'impôt -D- Arrive dans le grand monde - Coupas avec les dents -E- Manière à se répéter - Plonger pour un anglais - Précède le pas -F- Lettres d'introduction - Synthétiques -G- On peut en crever sans en mourir (mot au singulier) - Reste en carafe -H- Céleri - Endommager -I- Joignit les deux bouts - Vieux frère -J- Prénom masculin - Fait donc mouche -K- Mit à la bouche - Course de chiens -L- Provoque un feu - Département français -

Solutions de la grille de décembre :

HORIZONTALEMENT :

1- MARCHÉ DE NOËL -2- ABYLA - SOMME -3- S.S. - ENFANTS -4- ON - AAR - PE -5- PRODUITS (régionaux) - PET -6- OBI-TERRA -7- MARCHÉ DE NOËL ! -8- SAISI -9- E.V. - L'AVENT -10- RECELES - VEIL (la loi) -11- AIMAS - PARTI -12- ILLUMINATION (de la ville) -

VERTICALEMENT :

A- MAS - POMPERAI -B- ABSORBA - VEIL -C- RY - NOIRS - CML -D- CLE - CADEAU (à acheter au marché de Noël et présent = cadeau) -E- HANAU - HI ! - LSM -F- FAITES LE -G- ART (artisanal) - DIAS -H- E.S.N. - STE - PA -I- NOTE - ENLEVÂT -J- O.M.S. - PRO - NERI -K- EM - PERE (Noël) - TITO -L- LES ETALS (du marché de Noël) - LIN -

Groupe majorité municipale

L'étrange soirée de l'opposition à l'agence de la *Voix du Nord*

La veille du second tour des élections régionales, le samedi 12 décembre à 19 h, Eugène Binaisse, Geoffrey Gorillot et Stéphane Filipovitch sonnent à la porte de l'agence de la *Voix du Nord* d'Hénin-Beaumont. Ils s'y engouffrent discrètement et n'en ressortiront que plusieurs heures plus tard...

Que peuvent bien faire des élus d'opposition un samedi soir, la veille d'un scrutin important, dans l'agence d'un quotidien régional ?

On connaissait depuis longtemps la proximité idéologique des journalistes de la *Voix du Nord* avec la gauche et ses affidés, qu'ils soient écologistes ou communistes. Les élections régionales ont d'ailleurs permis d'écartier toute ambiguïté à ce sujet, puisque la ligne éditoriale choisie a clairement consisté à prendre position contre le Front national et contre la mairie d'Hénin-Beaumont, en violation de toutes les règles déontologiques d'un quotidien d'information et non d'opinion.

Selon nos sources, il existe de façon certaine un pacte entre les élus d'opposition et l'agence héninoise de la *Voix du Nord*. Ce pacte a pour objectif de jeter le discrédit permanent sur le maire et ses adjoints, tout en épargnant systématiquement les représentants du Parti socialiste et de ses alliés.

Pour preuve de cette collusion, il suffit de visualiser sur la page Facebook de Steeve Briois une vidéo édifiante, prise à l'issue du dernier conseil municipal et sur laquelle on constate que la (supposée) journaliste présente ne se cache même pas de sa grande proximité avec les élus d'opposition.

Une proximité illustrée par le silence observé par la *Voix du Nord* sur un scandale – qui sera pourtant prochainement révélé – impliquant une ancienne élue socialiste du conseil municipal d'Hénin-Beaumont.

Autre exemple que le traitement du marché de Noël... Fidèle sa stratégie de dénigrement de notre ville, la *Voix du Nord* a consacré davantage d'articles à celui de Carvin qu'à celui d'Hénin-Beaumont, les accointances de la « journaliste » Anne-Claire Guillain avec les socialistes carvinois expliquant sans doute cela...

Maître dans l'art de la désinformation, Pascal Wallart a quant à lui poussé le vice jusqu'à réaliser un reportage photo sur le marché de Noël d'Hénin-Beaumont... une heure avant son inauguration, au milieu d'allées évidemment désertes.

Christophe Le Couteux, enfin, s'est ridiculisé en minimisant le nombre de spectateurs présents lors de la descente du Père Noël, alors que, photos à l'appui, celle-ci s'est déroulée devant des milliers de personnes !

Face à tant de malhonnêteté intellectuelle, on peut comprendre les lecteurs qui se désabonnent d'un journal qui a débuté au sein de la Résistance et qui termine dans l'asservissement à un système fait de copinage, de prébendes et de petits arrangements entre amis...



Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Pour 2016 : respect, fraternité et paix

En 2015, deux attentats ignobles et un enfant sans vie sur une plage nous ont brutalement exhibé un monde sans fraternité. Face à l'horreur, la France s'est levée, et Hénin-Beaumont a montré le visage de la dignité républicaine. Mais cet élan fraternel doit aussi nous rappeler qu'il existe, près de chez nous, au coin de la rue, des souffrances sans voix, des douleurs silencieuses. Au nom de cette fraternité qui nous unit, nous devons nous entendre, nous écouter, nous entraider. Certes, il reste d'innacceptables dérapages. La publication de photos d'exécution d'otages de DAESH par M. Le Pen a montré la pire des conduites politiques. Drôle de patriotisme ! Pour l'année qui vient, tenons cela à distance, gardons nos consciences en éveil et le cœur ouvert ! Que 2016 vous apporte la paix, l'amour et la joie. Agissons Unis pour Hénin-Beaumont : Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, David Noël, Sandrine Rogé, Marine Tondelier

AGENDA DE JANVIER

Du mercredi 23 décembre au samedi 23 janvier

Exposition « Nous, pluriel » : médiation culturelle autour de l'immigration régionale à la médiathèque.

Mardi 5 janvier

Découverte de l'escrime organisée par l'USEP : de 9 h à 16 h 30 à la salle Birembaut.

Mercredi 6 janvier

Présentation des vœux de l'ASOR à la Municipalité : 18 h 15 au Colisée.

Jeudi 7 janvier

Découverte de l'escrime organisée par l'USEP : de 9 h à 16 h 30 à la salle Birembaut.

Vendredi 8 janvier

Découverte de l'escrime organisée par l'USEP : de 9 h à 16 h 30 à la salle Birembaut.

Samedi 9 janvier

-Tournoi de volley-ball au profit de l'association « Mon Espoir, Ma liberté » organisé par l'Amicale Laïque : à partir de 13 h à l'Espace François Mitterrand. Le tournoi sera suivi d'un repas à la salle Prévert dès 19 h.

-Heure du conte, sur le thème de l'hiver : à 16 h à la médiathèque.

-Concours inter-sociétaire organisé par Hénin-Beaumont pétanque : de 13 h à 22 h, au boulo-drome du stade Birembaut.

-« Anim'synthé » organisé par l'Olympique héninois : de 13 h à 18 h, au terrain Noch de l'EFM.

-Soirée disco organisée par le Secours Populaire : dès 19 h à la salle des fêtes.

Mardi 12 janvier

Don du sang organisé par l'EFS : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 à la salle des fêtes.

Mercredi 13 janvier

-Heure du conte, sur le thème de l'hiver : à 16 h à la médiathèque.

-Remise des récompenses du concours des illuminations de Noël : à 18 h, dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Jeudi 14 janvier

Remise du chèque au profit du Téléthon : à 18 h 30 dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Vendredi 15 janvier

La Goutte, chanson française : à 20 h à l'Escapade.

Samedi 16 janvier

-Brocante organisée par Darcy en folie : de 10 h à 18 h, à la salle Prévert. Renseignements au 06 01 82 73 18.

-Atelier cuisine organisé par l'association Loisirs créatifs : de 10 h à 17 h, à la salle Delmotte.

-« Anim'synthé » organisé par l'Olympique héninois : de 9 h à 12 h, au terrain Noch de l'EFM.

Dimanche 17 janvier

Challenge Brulin Maillard organisé par les Cracks de Mulot : de 9 h à 15 h au stade Birembaut.

Mercredi 20 janvier

-Repas dansant organisé par le club de l'Âge d'or : à partir de 12 h, au foyer Léon Jouhaux.

-« La petite fille aux allumettes », théâtre (à partir de 6 ans) : à 16 h, à l'Escapade.

Vendredi 22 janvier

Vœux aux commerçants et aux professions libérales : à 19 h 30, dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville.

Samedi 23 janvier

-Concours de belote organisé par l'association de twirling bâton les Valérianes de Harnes : de 14 h à

17 h à la salle des fêtes.

-« Anim'synthé » organisé par l'Olympique héninois : de 13 h à 18 h, au terrain Noch de l'EFM.

-Heure du conte, sur le thème de l'hiver : à 16 h à la médiathèque.

-« Vive bouchon », théâtre humoristique : à 20 h 30, à l'Escapade. Entrée gratuite, réservations conseillées.

Du samedi 23 au dimanche 24 janvier

Circuit national open junior fleuret hommes-dames organisé par le Cercle d'escrime héninois : de 14 h à 18 h le samedi, dès 8 h le dimanche à l'EFM. Début des finales, dimanche à partir de 16 h.

Dimanche 24 janvier

Loto organisé par l'association de twirling bâton les Valérianes de Harnes : dès 12 h, à la salle des fêtes.

Mercredi 27 janvier

Heure du conte, sur le thème de l'hiver : à 16 h à la médiathèque.

Vendredi 29 janvier

Concours de belote organisé par la Société de chasse de Beaumont : salle Debeyre (horaires à venir sur la page Facebook de la ville).

Samedi 30 janvier

-Loto pour enfants organisé par l'Amicale laïque de Beaumont : salle Debeyre (horaires à venir sur la page Facebook de la ville).

-« Anim'synthé » organisé par l'Olympique héninois : de 9 h à 12 h, au terrain Noch de l'EFM.

-Tom Novembre, humour et chansons : à 20 h à l'Escapade.

Dimanche 31 janvier

Vœux du Maire à la population : à partir de 11 h à l'EFM.

Révision du Plan local d'urbanisme : donnez votre avis

La révision du PLU est en cours d'étude, l'arrêt du dossier étant prévu au premier trimestre 2016. En milieu d'année, une enquête publique sera lancée. Les documents peuvent d'ores et déjà être consultés à la direction de l'Aménagement du territoire, où un registre est à disposition afin de recueillir les remarques et doléances de la population.



Hénin-Beaumont

Steeve BRIOIS,
Maire d'Hénin-Beaumont,
vous souhaite une
Bonne année !



VOEUX AUX HENINOIS ET BEAUMONTOIS
DIMANCHE 31 JANVIER - 11 H
ESPACE MITTERRAND